

Forte hausse des effectifs du secteur agricole au quatrième trimestre 2022

Le quatrième trimestre est marqué par un contexte économique incertain lié à la poursuite du conflit en Ukraine. En dépit de cette situation, La Réunion connaît une accélération de ses effectifs salariés (+ 1,1 % sur le trimestre). La hausse est supérieure à la moyenne nationale ainsi qu'à la moyenne outre-mer. Si les effectifs de la Guadeloupe et la Martinique poursuivent leurs ralentissements, ceux de la Guyane connaissent désormais une hausse.

Particulièrement dynamique sur le trimestre, le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche connaît une forte hausse de ses effectifs salariés à La Réunion. Trois secteurs, dont l'agriculture-pêche, expliquent près de la moitié de la hausse trimestrielle des effectifs.

Portée par l'agriculture, la zone d'emploi Est connaît la progression la plus marquée de ses effectifs durant ce trimestre. Les trois autres zones d'emploi affichent également des hausses de leurs effectifs.

Le salaire moyen par tête (SMPT) recule au quatrième trimestre. Il baisse de 0,7 % après la hausse de 1,7 % au trimestre précédent. Le SMPT continue par ailleurs d'être inférieur à la moyenne nationale.

La masse salariale continue de ralentir durant ce dernier trimestre. Elle progresse de 0,5 % après + 2,1 % au trimestre précédent. Le ralentissement est lié en partie à la baisse de la masse salariale dans le commerce, mais aussi aux ralentissements dans d'autres secteurs.

Le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) hors-intérim se stabilise au dernier trimestre 2022. La stabilité est expliquée notamment par la hausse de DPAE dans les CDD de moins d'un mois qui est neutralisée par la baisse dans les contrats de plus d'un mois (CDD et CDI).

TABLEAU 1

effectifs salariés, masse salariale et salaire moyen par tête au quatrième trimestre 2022

		Niveau	Glissement trimestriel (en %)	Glissement annuel (en %)	Evolution par rapport au T4 2019 (en %)
La Réunion	Effectifs salariés	182 806	1,1	3,5	10,9
	Masse salariale (en Md€)	1,3	0,5	7,6	17,7
	Salaire moyen par tête (en € par mois)	2 435	- 0,7	4,1	6,6
France entière hors Mayotte (hors agriculture)	Effectifs salariés (en millions)	19,2	0,1	1,2	3,1
	Masse salariale (en Md€)	169,0	0,9	6,1	11,1
	Salaire moyen par tête (en € par mois)	2 932	0,3	4,4	8,1

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)



Les effectifs salariés s'accroissent au quatrième trimestre

Les effectifs du dernier trimestre 2022 s'établissent à 182 806 postes, en hausse de 3,5 % sur un an. Ils poursuivent leur hausse du troisième trimestre : + 1,1 % après + 0,8 %. Le dernier trimestre compte ainsi près de 2 000 postes supplémentaires. A l'image des trois premiers trimestres, les effectifs restent nettement supérieurs à leur niveau d'avant la crise sanitaire (+ 10,9 % par rapport au dernier trimestre 2019).

La hausse trimestrielle de La Réunion continue également d'être supérieure à la moyenne nationale (+ 0,1 % sur le trimestre). Les effectifs salariés au national connaissent notamment un ralentissement au dernier trimestre, essentiellement lié au tertiaire hors intérimaires qui continue de ralentir (+ 0,1 % sur le trimestre, après + 0,2 % et + 0,6 %).

Les effectifs salariés de La Réunion sont également plus dynamiques que la moyenne outre-mer qui s'établit à + 0,8 % sur le trimestre.

Les effectifs salariés de la Guyane repartent à la hausse au dernier trimestre 2022

Après le léger recul de 0,2 % observé au trimestre précédent, la Guyane connaît une hausse de 1,7 % de ses effectifs au quatrième trimestre. L'intérim y est particulièrement dynamique, expliquant 20 % de la hausse trimestrielle.

Les effectifs salariés de la Guadeloupe poursuivent leur ralentissement du troisième trimestre (+ 0,6 % après + 0,7 % et après + 1,6 % au deuxième trimestre). Il est expliqué notamment par le recul d'effectifs dans les services non marchands.

La Martinique connaît également une poursuite du ralentissement de ses effectifs salariés : - 0,1 % après + 0,2 % et après + 1,4 % observé au deuxième trimestre. Le ralentissement est lié aux baisses d'effectifs dans l'intérim et dans le transport-entreposage.

A l'image des trois premiers trimestres, les niveaux d'effectifs de ces trois Drom restent supérieurs à leurs niveaux d'avant-crise.

La zone d'emploi Est de La Réunion connaît la plus forte progression au quatrième trimestre

La hausse trimestrielle des effectifs se retrouve dans toutes les zones d'emploi. Après le recul du troisième trimestre, les effectifs de la zone Est repartent désormais à la hausse : + 2,2 % après - 0,5 %. Il s'agit de la plus forte hausse au quatrième trimestre. Elle est portée essentiellement par l'agriculture qui est particulièrement dynamique ce trimestre.

Les effectifs du Nord de La Réunion repartent également à la hausse : + 0,8 % après - 0,3 %. La hausse est portée principalement par les autres services (hors intérim, commerce, et hôtel-café-restaurant) qui repartent à la hausse après le recul de 1,1 % du troisième trimestre.

Malgré un léger ralentissement, les effectifs salariés de l'Ouest continuent de progresser : + 1,2 % après + 1,4 % observé au trimestre précédent. La hausse est principalement portée par les autres services et l'industrie. L'agriculture y est également très dynamique au quatrième trimestre. Enfin, le sud de La Réunion continue de connaître une accélération de ses effectifs : + 1,0 % après + 0,9 % et après + 0,7 % observé au deuxième trimestre. La progression est portée principalement par les autres services et la construction. Le secteur agricole y connaît également une forte hausse.

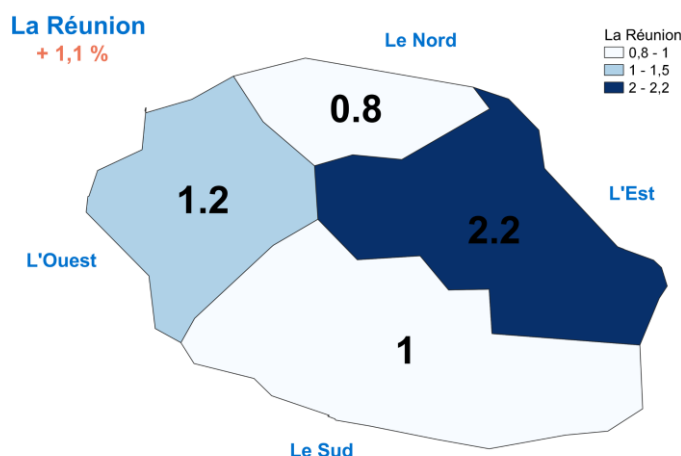
Le salaire moyen par tête recule au dernier trimestre 2022

La masse salariale, soumise à cotisations sociales, s'établit à plus de 1,3 milliard d'euros sur ce trimestre. Elle poursuit son ralentissement : + 0,5 % au quatrième trimestre après + 2,1 % et après + 3,7 % observé au deuxième trimestre. La hausse trimestrielle reste inférieure à la moyenne nationale (+ 0,9 %). L'Est de La Réunion affiche également la progression la plus élevée de la masse salariale (+ 1,3 % sur le trimestre).

Après les fortes hausses des deux derniers trimestres, le salaire moyen par tête (SMPT) recule de 0,7 % pour s'établir à 2 435 euros. Il continue d'être inférieur à la moyenne nationale (2 932 euros) qui connaît un ralentissement après les fortes hausses des trimestres précédents liées notamment aux revalorisations du SMIC du 1^{er} mai et du 1^{er} août 2022.

CARTE 1

glissement trimestriel (GT) des effectifs salariés par zone d'emploi



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)



Le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche est particulièrement dynamique au quatrième trimestre ...

Le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche connaît la hausse la plus élevée d'effectifs au quatrième trimestre. Ils progressent de 10,2 % sur le trimestre après la baisse de 1,8 % observée au trimestre précédent. La hausse s'explique notamment par les activités de récolte de fruits qui sont particulièrement dynamiques au dernier trimestre, d'où le recours à des emplois saisonniers. L'activité de pêche en mer explique également en partie cette progression. La masse salariale du secteur connaît en parallèle une hausse, plus soutenue, de 1,8 % après la baisse du dernier trimestre.

Les services non marchands continuent également de porter la hausse trimestrielle des effectifs salariés. Malgré le léger ralentissement, les effectifs du secteur poursuivent leur hausse : + 1,0 % après + 1,3 % observé au troisième trimestre. Elle est expliquée principalement par le dynamisme des activités d'aide à domicile. La masse salariale du secteur suit la même tendance, mais avec un ralentissement plus marqué : + 0,9 % après + 3,0 %.

Les effectifs des services aux entreprises poursuivent leur hausse, mais avec un léger ralentissement. Ils progressent de 1,1 % après 1,4 % observé au trimestre précédent. La hausse trimestrielle du secteur est liée notamment aux activités de nettoyage et de sécurité privée.

Ces trois premiers secteurs expliquent près de la moitié de la hausse trimestrielle des effectifs au quatrième trimestre. Le reste est notamment associé au commerce et la construction. Les effectifs salariés du commerce rebondissent au dernier trimestre. Ils progressent de 0,8 % après + 0,4 % observé au troisième trimestre. Ils sont 1,4 % supérieurs à leur niveau du quatrième trimestre 2021. La masse salariale du secteur connaît toutefois une légère baisse (- 0,5 %) sur le trimestre.

Entamée au deuxième trimestre, la hausse d'effectifs dans la construction se poursuit au quatrième trimestre. Ils progressent de 1,5 %, au même rythme qu'au troisième trimestre. A l'image du commerce, la masse salariale du secteur connaît un léger recul sur le trimestre : - 0,1 % après + 1,7 % au troisième trimestre.

TABLEAU 2

niveau et évolution des effectifs salariés par secteur d'activité (NACE 17)

Secteurs (NACE 17)		Niveau	Structure (en %)	GT (en %)	GA (en %)	Evolution par rapport au T4 2019 (en %)
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	3 563	1,9	10,2	13,8	23,3
C1-DE	Industrie	19 453	10,6	0,9	3,1	7,1
C1	Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	7 499	4,1	2,4	5,4	9,1
C2	Cokéfaction et raffinage	0	0,0	0,0	0,0	0,0
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	808	0,4	0,3	6,7	0,8
C4	Fabrication de matériels de transport	103	0,1	-4,6	-1,0	1,0
C5	Fabrication d'autres produits industriels	6 717	3,7	-0,1	1,6	7,2
DE	Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	4 326	2,4	0,0	1,0	5,0
FZ	Construction	18 316	10,0	1,5	3,8	14,7
GZ-RU	Tertiaire hors-intérim	136 126	74,5	0,9	3,3	10,2
GZ	Commerce	32 502	17,8	0,8	1,4	4,8
HZ	Transports et entreposage	13 270	7,3	1,8	2,9	3,6
IZ	Hébergement et restauration	11 622	6,4	0,8	8,5	13,8
JZ	Information et communication	3 820	2,1	0,8	2,2	2,4
KZ	Activités financières et d'assurance	6 442	3,5	0,0	-0,6	4,4
LZ	Activités immobilières	2 414	1,3	-0,6	0,2	2,4
MN_HI	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (service aux entreprises)	24 901	13,6	1,1	3,9	15,4
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (services non marchands)	31 325	17,1	1,0	4,3	15,7
RU	Autres activités de services (services aux ménages)	9 829	5,4	-0,3	3,9	14,6
Intérim	Intérim	5 349	2,9	1,4	2,7	23,3
TOTAL		182 806	100,0	1,1	3,5	10,9

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires)



L'intérim poursuit sa hausse entamée au troisième trimestre, mais avec un ralentissement. Les effectifs du secteur progressent de 1,4 % après + 2,5 % observé au trimestre précédent. Ils sont particulièrement dynamiques dans l'ouest de l'île. La masse salariale du secteur connaît également un ralentissement après le rebond du trimestre précédent. Elle progresse de 0,9 % après + 4,7 %.

Le secteur de l'information et communication repart timidement à la hausse après la plus forte baisse observée au trimestre précédent. Les effectifs du secteur connaissent une hausse de 0,8 % après le recul de 2,2 % du troisième trimestre. La masse salariale du secteur suit également la même tendance.

TABLEAU 3

niveau et évolution de la masse salariale par secteur d'activité (NACE 17)

Secteurs (NACE 17)		Niveau (en millions d'euros)	Structure (en %)	GT (en %)	GA (en %)	Evolution par rapport au T4 2019 (en %)
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	19,9	1,5	1,8	3,1	17,2
C1-DE	Industrie	159,9	12,0	0,2	6,2	13,3
C1	Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	56,0	4,2	1,7	8,4	19,8
C2	Cokéfaction et raffinage	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	6,6	0,5	3,4	8,6	9,2
C4	Fabrication de matériels de transport	0,8	0,1	3,6	10,1	11,7
C5	Fabrication d'autres produits industriels	52,8	4,0	-1,3	5,7	10,5
DE	Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	43,7	3,3	-0,5	3,8	9,6
FZ	Construction	120,6	9,1	-0,1	8,7	12,3
GZ-RU	Tertiaire hors-intérim	993,8	74,7	0,6	7,5	18,9
GZ	Commerce	237,9	17,9	-0,5	5,1	17,2
HZ	Transports et entreposage	107,6	8,1	1,4	8,4	7,9
IZ	Hébergement et restauration	68,4	5,1	2,2	19,0	31,3
JZ	Information et communication	41,0	3,1	0,2	4,7	11,9
KZ	Activités financières et d'assurance	67,7	5,1	0,5	2,1	10,3
LZ	Activités immobilières	21,9	1,6	0,7	2,9	8,7
MN_HI	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (services aux entreprises)	176,4	13,3	0,7	8,4	22,7
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (services non marchands)	215,8	16,2	0,9	7,9	24,0
RU	Autres activités de services (services aux ménages)	57,1	4,3	1,4	10,5	26,0
Intérim	Intérim	36,0	2,7	0,9	13,7	26,0
TOTAL		1330,3	100,0	0,5	7,6	17,7

Source : Urssaf



Le nombre de déclarations préalables à l'embauche (DPAE) se stabilise au quatrième trimestre

56 545 embauches sont déclarées au dernier trimestre 2022. Ce nombre se stabilise après la baisse de 1,0 % observée au troisième trimestre. Au niveau secteur d'activité, la stabilité sur le trimestre s'explique par le fait que les fortes hausses de déclarations dans les services non marchands, le transport et l'hébergement-restauration sont neutralisées par les baisses dans l'information-communication et dans les services aux entreprises.

La part des CDD de moins d'un mois (sur le total des déclarations) progresse de 1,3 point par rapport au troisième trimestre. Ils passent de 56,1 % à 57,4 % au quatrième trimestre. Le reste est composé à 24,7 % de CDD de plus d'un mois et à 17,9 % de CDI, tous deux en baisse.

Au niveau des types de contrat, la stabilité du nombre de déclarations d'embauche est expliquée par une hausse du nombre de CDD de moins d'un mois qui est neutralisée par la baisse des contrats de plus d'un mois.

Les CDD de moins d'un mois continuent d'afficher une hausse de leurs DPAE : + 2,0 % après + 1,9 % au trimestre précédent. La progression est portée principalement par les services non marchands et l'hébergement-restauration. Les CDD de plus d'un mois poursuivent le recul de leurs DPAE, mais à un rythme plus soutenu (- 2,3 % après - 7,1 %). La baisse est essentiellement portée par les services aux entreprises et les services non marchands, sachant que l'agriculture affiche une forte hausse sur le trimestre (+ 39,4 %). Les déclarations en CDI poursuivent également la baisse de leurs DPAE, avec un rythme plus important (- 2,8 % après - 0,5 %). La baisse se retrouve principalement dans la construction.

TABLEAU 4

niveau et évolution des déclarations préalables à l'embauche (hors-intérim) par secteur d'activité (NACE 17)

Secteurs (NACE 17)		Niveau	Structure (en %)	GT (en %)	GT CDD de moins d'un mois (en %)	GT CDD de plus d'un mois (en %)	GT CDI (en %)	Evolution par rapport au T4 2019 (en %)
AZ	Agriculture, sylviculture et pêche	1 022	1,8	21,7	18,0	39,4	-29,5	65,2
C1-DE	Industrie	2 890	5,1	-1,6	-9,8	-0,7	2,9	13,8
C1	Fabrication denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	1 594	2,8	-2,7	-9,3	0,2	-2,2	13,2
C2	Cokéfaction et raffinage	0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
C3	Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines	85	0,2	-4,8	48,1	-19,7	3,1	22,5
C4	Fabrication de matériels de transport	20	0,0	37,8	624,3	-48,2	74,3	150,9
C5	Fabrication d'autres produits industriels	921	1,6	-0,4	-15,7	6,6	0,7	11,7
DE	Industries extractives, énergie, eau, gestion déchets et dépollution	271	0,5	0,5	-3,9	-17,4	28,2	17,1
FZ	Construction	3 220	5,7	-6,0	35,7	-4,2	-9,6	5,1
GZ-RU	Tertiaire hors-intérim	49 413	87,4	0,2	1,9	-3,8	-1,0	33,8
GZ	Commerce	6 427	11,4	1,9	4,7	2,7	-3,7	8,4
HZ	Transports et entreposage	2 691	4,8	14,7	19,8	10,2	8,4	-4,9
IZ	Hébergement et restauration	7 373	13,0	4,2	8,4	-4,1	2,7	0,0
JZ	Information et communication	1 179	2,1	-32,0	-34,5	-22,9	-26,4	14,1
KZ	Activités financières et d'assurance	540	1,0	-0,4	22,8	-1,3	-10,4	15,4
LZ	Activités immobilières	179	0,3	-29,1	12,8	-44,5	-23,4	-25,8
MN_HI	Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien (services aux entreprises)	15 964	28,2	-2,1	0,0	-16,6	0,2	108,7
OQ	Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale (services non marchands)	8 701	15,4	4,8	11,9	-7,6	-0,6	39,9
RU	Autres activités de services (services aux ménages)	6 358	11,2	-1,8	-4,6	7,3	0,6	22,7
TOTAL		56 545	100,0	0,0	2,0	-2,3	-2,8	31,1

Source : Urssaf



Sources et méthodologie

Le champ

Cette publication porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (y compris les entreprises qui relèvent du secteur agricole dans la mesure où, dans les Drom, les CGSS remplissent les missions de la Mutualité sociale agricole (MSA)).

Définitions et précisions

Les **effectifs salariés** et la **masse salariale** sont issus, depuis mars 2015, des déclarations sociales nominatives (DSN) qui se substituent progressivement aux bordereaux récapitulatifs de cotisations (BRC). Les effectifs y sont en principe déclarés pour chaque établissement suivant la même définition que dans les BRC. Les DSN sont mensuelles.

La **masse salariale** (assiette déplafonnée) désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, déclarés au titre de la période d'emploi étudiée.

L'**effectif salarié, hors intérimaires**, est mesuré en fin de trimestre. Chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif donne lieu à de nombreuses vérifications par le réseau des Urssaf et la Caisse nationale.

L'**effectif des intérimaires**, fourni par la Dares, est calculé à partir de la moyenne du nombre de contrats en cours pendant cinq jours ouvrés en fin de trimestre. Il est corrigé de la multi activité.

Le **salaires moyen par tête (SMPT)** est calculé en rapportant la masse salariale du trimestre à l'effectif moyen observé sur le trimestre ; il est divisé par trois pour obtenir une grandeur mensuelle.

Les **déclarations d'embauche de plus d'un mois** comprennent les CDI et les CDD de plus d'un mois. Les CDD de plus d'un mois correspondent aux CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours.

Le **glissement trimestriel (GT)** compare les données du trimestre avec celles du trimestre précédent.

Le **glissement annuel (GA)** compare les données du trimestre avec celles du même trimestre de l'année précédente.

Retraitements statistiques

Les **séries trimestrielles sont corrigées des variations saisonnières (CVS)** suivant la méthode de désaisonnalisation commune adoptée pour les estimations trimestrielles d'emploi (ETE). Cette désaisonnalisation, qui ne concerne que les séries considérées comme saisonnières, limite notamment l'impact des versements de primes et les fluctuations saisonnières des effectifs salariés. Elle peut conduire à des révisions sur les périodes antérieures. Les modèles retenus pour les séries trimestrielles sont révisés une fois par an après la publication des séries relatives au quatrième trimestre mais les coefficients saisonniers sont réestimés tous les trimestres.

Les séries trimestrielles d'effectifs salariés et de la masse salariale produites au niveau national par l'Urssaf Caisse nationale sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique. Cette labellisation a été renouvelée pour une durée de cinq ans en avril 2020 (avis du 14/04/2020 - JORF du 18/04/2020).



Les publications statistiques du réseau des Urssaf sont consultables en ligne sur www.urssaf.org dans la rubrique « statistiques ». On y trouve aussi des précisions sur les sources et les méthodologies.

Des données, ainsi que des datavisualisations, sont en outre disponibles sur l'espace « open data » du portail open.urssaf.fr.